



Extrait du registre des
délibérations de Montpellier
Méditerranée Métropole

Ressources

Séance ordinaire du lundi 29 mars 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un et le vingt-neuf mars, les membres du Conseil de Métropole, légalement convoqués, se sont assemblés en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Michaël DELAFOSSE.

Nombre de membres en exercice : 92

Présents :

Tasnime AKBARALY, William ARS, Michel ASLANIAN, Christian ASSAF, Florence AUBY, Jean-François AUDRIN, Geniès BALAZUN, Yves BARRAL, Boris BELLANGER, Mathilde BORNE, Christophe BOURDIN, Florence BRAU, Véronique BRUNET, Emilie CABELLO, Roger CAIZERGUES, Renaud CALVAT, Michel CALVO, Stéphane CHAMPAY, Roger-Yannick CHARTIER, Bernadette CONTE-ARRANZ, Michaël DELAFOSSE, Serge DESSEIGNE, Brigitte DEVOISSELLE, Zohra DIRHOUSI, Fanny DOMBRE-COSTE, Alenka DOULAIN, Abdi EL KANDOUSSI, Hind EMAD, Maryse FAYE, Jean-Noël FOURCADE, Mylène FOURCADE, Julie FRÊCHE, Jackie GALABRUN-BOULBES, Clara GIMENEZ, Serge GUISEPPIN, Clare HART, Régine ILLAIRE, Stéphanie JANNIN, Laurent JAOUÏ, Frédéric LAFFORGUE, Guy LAURET, Max LEVITA, Nathalie LEVY, Eliane LLORET, Lionel LOPEZ, Sophiane MANSOURIA, Coralie MANTION, Nicole MARIN-KHOURY, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Jacques MARTINIER, Marie MASSART, Jean-Luc MEISSONNIER, Cyril MEUNIER, Julien MIRO, Séverine MONIN, Arnaud MOYNIER, Véronique NEGRET, Laurent NISON, Marie-Delphine PARISSON, Bruno PATERNOT, Yvon PELLET, Eric PENSO, Joël RAYMOND, René REVOL, Manu REYNAUD, Catherine RIBOT, Jean-Pierre RICO, Anne RIMBERT, François RIO, Sylvie ROS-ROUART, Séverine SAINT-MARTIN, Agnès SAURAT, Philippe SAUREL, Jean-Luc SAVY, Mikel SEBLIN, Célia SERRANO, Charles SULTAN, Radia TIKOUK, Isabelle TOUZARD, Joëlle URBANI, François VASQUEZ, Claudine VASSAS MEJRI, Joël VERA, Patricia WEBER.

Absent(es) ayant voté par procuration en application des articles L 2121-20 et L 5211-1 du Code général des collectivités territoriales :

Mohed ALTRAD, Michelle CASSAR, Sébastien COTE, Patricia MIRALLES, Céline PINTARD, Bernard TRAVIER.

Absent(es) / Excusé(es) :

Clothilde OLLIER

Ressources - Budget primitif 2021 de Montpellier Méditerranée Métropole - Budget annexe assainissement - Adoption

Monsieur Renaud CALVAT, Premier Vice-Président, rapporte :

Lors de la séance du Conseil de Métropole du 1er février 2021, s'est tenu le débat d'orientation budgétaire, conformément aux dispositions combinées des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du Code général des collectivités territoriales et aux dispositions de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) n°2015-991 du 7 août 2015. Dès lors, Monsieur le Président soumet au Conseil le projet du budget primitif de Montpellier Méditerranée Métropole pour l'exercice 2021.

Ce budget se présente de la façon suivante :

- Section d'exploitation :	28 583 130,00 euros
- Section d'investissement :	24 304 393,00 euros
Total	52 887 523,00 euros

La répartition par chapitre de ce budget est la suivante :

EXPLOITATION - DEPENSES				
Chapitres	Intitulé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
011	Charges à caractère général	2 997 310,00		2 997 310,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 292 600,00		3 292 600,00
65	Autres charges de gestion courante	505 000,00		505 000,00
66	Charges financières	2 600 000,00		2 600 000,00
67	Charges exceptionnelles	520 000,00		520 000,00
023	Virement à la section d'investissement		14 069 620,00	14 069 620,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		4 598 600,00	4 598 600,00
Total		9 914 910,00	18 668 220,00	28 583 130,00

EXPLOITATION - RECETTES				
Chapitres	Intitulé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
013	Atténuation de charges	115 000,00		115 000,00
70	Ventes de produits	22 977 700,00		22 977 700,00
74	Subventions d'exploitation	1 777 430,00		1 777 430,00
75	Produits divers de gestion courante	708 000,00		708 000,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		3 005 000,00	3 005 000,00
Total		25 578 130,00	3 005 000,00	28 583 130,00

INVESTISSEMENT - DEPENSES				
Chapitres	Intitulé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	4 300 000,00		4 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	294 000,00		294 000,00
21	Immobilisations corporelles	206 353,00		206 353,00
23	Immobilisations en cours	16 499 040,00		16 499 040,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		3 005 000,00	3 005 000,00
Total		21 299 393,00	3 005 000,00	24 304 393,00

INVESTISSEMENT - RECETTES				
Chapitres	Intitulé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
13	Subventions investissement	875 600,00		875 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 468 173,00		3 468 173,00
23	Immobilisations en cours	1 292 400,00		1 292 400,00
021	Virement de la section d'exploitation		14 069 620,00	14 069 620,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		4 598 600,00	4 598 600,00
Total		5 636 173,00	18 668 220,00	24 304 393,00

En conséquence, il est proposé au Conseil de Métropole :

- d'approuver le budget primitif 2021 du service d'assainissement par chapitre budgétaire en section d'exploitation et en section d'investissement, conformément à la nomenclature M49 ;
- d'autoriser Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 90 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Ne prend pas part au vote : 0 voix

Fait à Montpellier, le 08/04/21

Pour extrait conforme,

Monsieur Le Président

Signé.

Michaël DELAFOSSE

Publiée le : 8 avril 2021

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

034-243400017-20210329-157117-BF-1-1

Acte Certifié exécutoire :

Réception en Préfecture : 08/04/21

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.